SERVICE «EXECUTION-ONLY»

TARIFS WEALTH MANAGEMENT (MONACO)

Mars 2024

UBP

UNION BANCAIRE PRIVÉE

SERVICE «EXECUTION-ONLY»

Le service «Execution-only» est destiné aux clients souhaitant gérer leur portefeuille de manière autonome, sans avoir recours à nos mandats de gestion discrétionnaire ni à nos services de conseil.

Commissions de service

	Relevé de compte	Accès à l'e-banking	Paiements en ligne	Carte Visa Premier	Relevé fiscal FR et MC
EUR 500 par trimestre, incluant	✓	✓	✓	✓	✓

Commissions d'administration

Montant	Taux (p. a.)
Jusqu'à EUR 1'000'000	0,50%
Jusqu'à EUR 3'000'000	0,40%
Jusqu'à EUR 10'000'000	0,35%
Jusqu'à EUR 25'000'000	0,30%
Jusqu'à EUR 50'000'000	0,25%
Au-delà de EUR 50'000'000	0,20%
Minimum par trimestre	Aucun

Calcul des frais et commissions

- Les commissions d'administration, prélevées trimestriellement «pro rata temporis», sont calculées sur une base mensuelle sur la valeur globale du portefeuille titres, incluant notamment les métaux précieux (dépôt physique, compte métal).
- Les commissions d'administration englobent les droits de garde, les commissions d'encaissement sur coupons/dividendes et les commissions des opérations sur titres. Les titres détenus dans des fonds alternatifs (hedge funds) externes sont soumis à des frais administratifs supplémentaires de 0,25%.
- Chaque type de commission est prélevé séparément.
- Les taux mentionnés sont des taux hors taxes et non cumulatifs.
- Les frais des contreparties externes ne sont pas inclus.

COMMISSIONS DE TRANSACTION (1/2)

Actions et obligations

Montant de la transaction	Obligations	Actions/ETF CH/FR/DE/NL	Actions/ETF UE/US/CA/JP	Actions/ETF Autres juridictions
Jusqu'à EUR 50'000	0,90%	1,00%	1,70%	2,00%
Jusqu'à EUR 100'000	0,80%	1,00%	1,60%	2,00%
Jusqu'à EUR 250'000	0,60%	0,75%	1,40%	1,80%
Jusqu'à EUR 500'000	0,40%	0,50%	1,30%	1,50%
Jusqu'à EUR 1'000'000	0,30%	0,35%	0,90%	1,30%
Au-delà de EUR 1'000'000	0,20%	0,30%	0,75%	1,00%
Minimum par transaction	EUR 200	EUR 200	EUR 200	EUR 200

Fonds

Montant de la transaction	Fonds obligataires et monétaires	Fonds en actions	Fonds alternatifs (hedge funds)
Jusqu'à EUR 50'000	1,40%	1,60%	1,80%
Jusqu'à EUR 100'000	1,30%	1,50%	1,70%
Jusqu'à EUR 250'000	1,20%	1,40%	1,60%
Jusqu'à EUR 500'000	0,90%	1,10%	1,30%
Jusqu'à EUR 1'000'000	0,80%	1,00%	1,20%
Au-delà de EUR 1'000'000	0,70%	0,90%	1,10%
Minimum par transaction	EUR 200	EUR 200	EUR 200

Calcul des frais et commissions

- Les commissions de transaction sont prélevées en sus des autres frais de la Banque.
- Les commissions de transaction ne s'appliquent pas aux fonds monétaires de l'UBP.
- Une marge s'applique aux produits structurés conçus par les spécialistes de l'UBP. Cette marge couvre la génération d'idées, l'ingénierie du produit sur mesure ainsi que le service après-vente. Cette marge est calculée sur la base du montant investi dans le produit structuré et ne peut dépasser 3% de ce montant.
- Les taux mentionnés sont des taux hors taxes et non cumulatifs. Certaines opérations peuvent notamment être soumises au droit de timbre suisse.
- Chaque type de commission est prélevé séparément.
- Les frais des contreparties externes ne sont pas inclus.

COMMISSIONS DE TRANSACTION (2/2)

Opérations sur «futures»

Transaction	Commission par contrat
«Futures» (y compris sur métaux précieux)	EUR 80

Options

Marché	Commission
Etats-Unis	USD 8 par option
Eurex	1% du montant de la prime
Autres places	1% + EUR 4 par option
Minimum	EUR 100

Options sur devises et métaux précieux

Jusqu'à 0,30% du montant nominal

Certificats de dépôt, «Treasury bills» et autres papiers monétaires

Jusqu'à 0,375% du montant nominal	Taux
Minimum	EUR 200

Transferts de titres

Entrées de titres	Sans frais
Livraison physique de titres	EUR 100 par ligne, plus frais de tiers
Sorties de titres	EUR 100 par ligne, plus frais de tiers

Calcul des frais et commissions

- Les commissions de transaction sont prélevées en sus des autres frais de la Banque.
- Une marge s'applique aux produits structurés conçus par les spécialistes de l'UBP. Cette marge couvre la génération d'idées, l'ingénierie du produit sur mesure ainsi que le service après-vente. Cette marge est calculée sur la base du montant investi dans le produit structuré et ne peut dépasser 3% de ce montant.
- Les taux mentionnés sont des taux hors taxes et non cumulatifs. Certaines opérations peuvent notamment être soumises au droit de timbre suisse.
- Chaque type de commission est prélevé séparément.
- Les frais des contreparties externes ne sont pas inclus.

FRAIS BANCAIRES (1/4)

Frais de compte et divers services

Comptes complexes*	Minimum EUR 1'000 p. a.
Clôture de compte	EUR 2'000, plus EUR 100 par titre
Attestations diverses	EUR 150 par attestation
Certificats d'audit pour société	EUR 300 par certificat
Recherches effectuées à la demande du client	EUR 100 par heure, plus EUR 1 la page
Services de messagerie express	
Envoi en Europe	EUR 50 par enveloppe
Envoi hors Europe	EUR 75 par enveloppe
Conservation des enveloppes scellées/colis en garde	EUR 100 par enveloppe/par colis
Relevés fiscaux (hors France et Monaco)	
Année fiscale précédente (A-1)	EUR 850
Demande spécifique (jusqu'à A-5)	EUR 500 par compte p. a.
Réclamations fiscales	
Investissements français	EUR 250 par formulaire
Autres investissements	EUR 100 par transaction
	+10% du montant réclamé
	plafonné à EUR 1'200 par transaction

*Les comptes complexes sont les comptes d'assurance-vie, les comptes ségrégués, les comptes commerciaux et les comptes détenus par des personnes morales, elles-mêmes détenues en cascade par plus d'un actionnaire.

Trafic des paiements

Entrées de fonds	Sans frais
Sorties de fonds (e-banking)	Inclus dans les commissions de service
Sorties de fonds (hors e-banking)	
Virements domestiques	EUR 25 par virement
Virements internationaux	EUR 50 par virement
Autres transferts et services	
Mise à disposition d'espèces (transmission d'instructions)	EUR 75
Ordres permanents	EUR 25
Autorisation de prélèvement SEPA	EUR 25 par organisme p. a.
Copies de messages SWIFT	EUR 50 par copie
Frais d'investigation	EUR 100

Calcul des frais et commissions

- Les frais mentionnés sont des frais hors taxes et non cumulatifs.
- Chaque type de frais est prélevé séparément et depuis le compte courant du client.
- Les frais des contreparties externes ne sont pas inclus.

FRAIS BANCAIRES (2/4)

Chèques et cartes bancaires

Chèques bancaires	
Encaissement de chèques	Sans frais
Emission de chèque bancaire UBP	EUR 35
Retour de chèques impayés	EUR 50
Cartes Visa Premier	
Cotisation annuelle	Inclus dans les commissions de service
Transaction hors zone euro	1,75% du montant de la transaction
Retrait guichet étranger	EUR 4,57
Retrait DAB étranger	EUR 4,57

Caisse

Opérations de change en espèces	1,50%

Location de coffre-fort

Tarif (HT) p. a.	Taille (LxHxP en cm)
EUR 400	30x6x39 / 30x9x39 / 30x12x39
EUR 500	30x15x39 / 30x21x39 / 30x30x39 / 30x36x39
EUR 600	30x60x39 / 30x91x39 / 60x30x39 / 60x36x39
EUR 900	60x60x39 / 60x91x39
EUR 2’500	72x193

Calcul des frais et commissions

- Les frais mentionnés sont des frais hors taxes et non cumulatifs.
- Chaque type de frais est prélevé séparément et depuis le compte courant du client.
- Les frais des contreparties externes ne sont pas inclus.
- La liste des frais applicables sur cartes bancaires constitue un résumé. Veuillez vous rapprocher de votre responsable clientèle pour obtenir la liste complète.

FRAIS BANCAIRES (3/4)

Dépôts à terme

Volume	Taux
Jusqu'à EUR 1'000'000	Minimum de 0,50% p. a.
Au-delà de EUR 1'000'000	Minimum de 0,25% p. a.
Minimum	EUR 200

Crédits et découverts

Crédit lombard en EUR	EURIBOR + 1,75% p. a. + frais de structuration ou de renouvellement
Crédit lombard en d'autres devises	Coût de financement (CoF) + 1,75% p. a. + frais de structuration ou de renouvellement
Découvert en EUR	EURIBOR + 2,50% p. a. + frais de structuration ou de renouvellement
Découvert en d'autres devises	Taux journalier + 2,50% p. a. + frais de structuration ou de renouvellement
Crédit hypothécaire en EUR	EURIBOR + 2,75% p. a. + frais de structuration ou de renouvellement
Crédit hypothécaire en d'autres devises	Coût de financement (CoF) + 2,75% p. a. + frais de structuration ou de renouvellement
Comptes en débit non autorisé	Coût de financement (CoF) à 1 semaine + 8,5% p. a.
Garanties	Commission annuelle fixe de 2%, minimum EUR 300
Garanties de carte de crédit	1% p. a., minimum EUR 250

Calcul des frais et commissions

Dépôts à terme

- Les dépôts sont disponibles dans les principales devises pour des durées de 1 semaine à 12 mois.
- En cas de rupture anticipée, la marge totale due ainsi qu'une pénalité à hauteur du taux d'intérêt de financement jusqu'à l'échéance initiale majorée d'au moins 2% p. a. s'appliqueront.
- Les intérêts sur les dépôts sont payés à l'échéance.
- Les ordres de modification ou d'annulation de dépôts doivent être donnés au moins 2 jours ouvrables avant l'échéance.
- Les dépôts sont automatiquement renouvelés à l'échéance pour la même durée, sauf ordre exprès contraire.

Crédits et découverts

- Les frais de structuration et de renouvellement varient selon la complexité du crédit. Veuillez consulter votre responsable clientèle.
- Le coût de financement (CoF) est le coût supporté par la Banque du fait de prêter du capital à ses clients. Il inclut, entre autres, le taux d'intérêt et des coûts de liquidité et de capital, tels que déterminés par la Banque.
- Le coût de financement (CoF) est publié tous les jours sur le compte e-banking du client. Ce dernier peut également demander à son responsable clientèle de le lui communiquer.
- Le taux journalier applicable aux découverts est le taux d'intérêt déterminé par la Banque sur la base de son propre coût de financement (CoF), ajusté d'une marge qui est sujette à évolution.

FRAIS BANCAIRES (4/4)

Opérations sur devises

Volume	Taux
Jusqu'à EUR 100'000	1,30%
Jusqu'à EUR 200'000	0,80%
Jusqu'à EUR 500'000	0,40%
Jusqu'à EUR 1'000'000	0,25%
Au-delà de EUR 1'000'000	0,15%

Une pénalité de EUR 100 sera appliquée en cas de rupture anticipée.

Métaux précieux

Volume	Taux par transaction
Jusqu'à EUR 500'000	1,00%
Jusqu'à EUR 1'000'000	0,50%
Au-delà de EUR 1'000'000	0,25%
Conversion en métal physique	0,50%

Calcul des frais et commissions

- Les frais mentionnés sont des frais hors taxes et non cumulatifs.
- Chaque type de frais est prélevé séparément et depuis le compte courant du client.
- Les frais des contreparties externes ne sont pas inclus.

Le présent document définit les tarifs relatifs aux produits et services proposés par Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Monaco. Conformément à ses Conditions générales, la Banque se réserve le droit de modifier les conditions des présentes à tout moment et sans préavis.

Des frais, commissions ou honoraires supplémentaires peuvent être facturés pour toute activité ou tout service non mentionné(e) dans le présent document, notamment en lien avec certains instruments financiers. Ils peuvent, le cas échéant, figurer dans le Prospectus ou la Feuille d'information de base (FIB/KID - «Key Information Document»).

En ce qui concerne les avoirs détenus en compte courant, la Banque se réserve le droit d'y imputer, à tout moment, tout taux d'intérêt négatif appliqué par les banques centrales.

Veuillez vous rapprocher de votre responsable clientèle pour plus d'informations.

Union Bancaire Privée, UBP SA · Succursale de Monaco

La Belle Epoque | 17 Avenue d'Ostende | BP 106 | 98002 Monaco Cedex
T +377 92 16 58 58 | F +377 92 16 58 69
RCI 14S06257

Union Bancaire Privée, UBP SA · Siège social

Rue du Rhône 96-98 | 1211 Genève 1 | Suisse
Union Bancaire Privée est enregistrée à Genève, Suisse, en tant que société anonyme.
N° Fed. CH-660.0.071.956-1.

ubp@ubp.ch | www.ubp.com